



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/14949  
3 avril 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 3 AVRIL 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BELGIQUE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration commune  
du 2 avril 1982 des dix Etats membres de la Communauté européenne, relative aux  
îles Falkland.

Je vous en suis obligée de bien vouloir distribuer le texte de cette déclaration  
comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) E. DEVER

Ambassadeur,  
Représentant permanent de la  
Belgique  
auprès des Nations Unies

Annexe

Déclaration des dix Etats membres de la Communauté européenne,  
datée du 2 avril 1982

Les Ministres des affaires étrangères des Dix condamnent l'intervention armée du Gouvernement argentin dans les îles Falkland, au mépris de la déclaration publiée le 1er avril 1982 par le Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (S/14944), lequel demeure saisi de la question.

Ils adressent un appel pressant au Gouvernement argentin pour qu'il retire immédiatement ses forces et qu'il respecte l'appel lancé par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies de s'abstenir de recourir à la force et de continuer à rechercher une solution diplomatique.

